

Communiqué de presse ad hoc
24 avril 2015

Electricité d'Emosson SA : comptes 2014 approuvés

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes de l'exercice 2014 et une Assemblée générale extraordinaire a nommé trois nouveaux administrateurs.

Les administrateurs d'Electricité d'Emosson SA ont approuvé les comptes 2014. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé CHF 34,4 millions de charges à ses actionnaires en contrepartie de l'électricité produite durant l'exercice précédent. Grâce à la maîtrise des dépenses d'exploitation, ainsi qu'un revenu exceptionnel lié à la conclusion d'un accord avec les CFF, le prix de revient 2014 s'établit à 5,36 centimes par kilowattheure produit.

Une Assemblée générale extraordinaire s'est également tenue aujourd'hui. Elle a élu au Conseil d'administration Michael Wider, représentant Alpiq, Antoine Badinier, représentant EDF, ainsi que Thomas Staffelbach, représentant les CFF. Ils remplacent respectivement Patrick Mariller, Jean-Marc Brun et Jon Bisaz.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 10 juin 2015. Le rapport de gestion 2014 d'Electricité d'Emosson SA sera disponible le 10 juin 2015 dès 18h sur ce lien : <http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm>

Pour de plus amples informations: www.emosson.ch

Contact médias: Alpiq SA – Group Communications
Christel Varone
Tél. +41 21 341 22 77
media@alpiq.com

Electricité d'Emosson SA

Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.